



Eh oui ! Nous sommes à quelques jours seulement du 4 juin et il semble bien que cette journée sera célébrée en grand dans plusieurs localités du Québec. Alors nous vous lançons d'or et déjà une invitation à nous faire parvenir un petit résumé -d'une dizaine de lignes maximum- de l'activité que vous aurez tenue. Ceci nous permettra de faire un bilan de cette journée ainsi que de partager nos réussites avec l'ensemble du mouvement. D'autant plus que cela sera le dernier moment de mobilisation majeure avant le *sprint* final de l'automne ! Souhaitons-nous donc un joyeux cinquième anniversaire de la Marche «Du pain et des roses» et que la passion qui nous habite trouve écho à nouveau dans le cœur de la population.

DERNIER APPEL POUR LE TOUR DE L'ÎLE

Vite, vite, vite ! Il est encore temps de s'inscrire pour le Tour de l'Île sous la bannière de la Marche mondiale. Communiquez avec :

Le Tour de l'Île de Montréal

1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
Télec. : (514) 521-5711 Courriel : tour@velo.qc.ca
Tél. : (514) 521-8687, sans frais : 1 888 899-1111

Si vous êtes déjà inscrites, vous pouvez toujours démontrer votre appui en joignant le peloton de la Marche. Il suffit de vous présenter à la tente de la Marche, la première à droite en entrant par l'entrée principale du site du Tour de l'île, soit au coin des rues Rachel et Esplanade. La tente sera le lieu de rassemblement du peloton de cyclistes. Vous saurez ainsi où se trouve la position de départ du peloton.

Des ballons gonflés d'hélium seront fixés aux vélos pour la visibilité du peloton. **Il est fortement suggéré d'arriver à la tente tôt pour la décoration de votre vélo.** Des bénévoles seront sur place pour vous accueillir dès 6 h 30 puisque le peloton doit être à sa position de départ à 7 h 00. Ne ratez pas l'occasion de vous dégourdir les jambes pour une bonne cause ! À dimanche

RENCONTRE AVEC LUCIEN BOUCHARD...

Le 23 mai, 6 de nos représentantes rencontrèrent le Premier Ministre Lucien Bouchard et la Ministre de la condition féminine madame Linda Goupil pour faire le suivi de nos revendications. Globalement nous pouvons dire que les représentant-e-s du gouvernement prennent très au sérieux nos demandes et l'ensemble de nos revendications sont étudiées très sérieusement. Malgré que nous n'ayons pas eu le temps de faire systématiquement le tour des 20 revendications, plusieurs de nos demandes semblent avancées.

Cependant, durant cet échange, nous avons senti un blocage concernant certaines revendications dont celles sur l'augmentation du salaire minimum, le régime des rentes et le barème plancher. Par contre, un pas a été fait au niveau de la compréhension des revendications sur les cours de français et pour le logement social.

Raison de plus pour être très nombreux le 4 juin pour laisser savoir aux dirigeants par la voix des médias que les revendications des femmes sont largement portées par la population. On se tient au courant !

***Jour pour jour : cent trente-neuf
jours du départ officiel de la Marche
à midi !***

MISE À JOUR DE LISTES D'ENVOI

Bonjour. Suite à l'annonce parue dans le bulletin québécois *En Marche* «Spécial 4 juin» (numéro 11) certaines d'entre vous avez récemment fait parvenir à la coordination mondiale une demande d'inclure votre adresse électronique à la liste d'envoi du bulletin de liaison international des groupes participants à la Marche. Puisqu'il s'agit de deux bulletins distincts et de deux listes d'envois distinctes, il se peut que vous receviez seulement le bulletin du Québec. Cette situation peut avoir deux causes :

- 1- Vous avez peut-être transmis votre adresse électronique à la coordination du Québec mais avez omis de le faire à la coordination mondiale;
- 2- La coordination mondiale n'a pas reçu votre inscription en tant que groupe participant.

La première chose à faire est de vérifier sur le site Internet de la Marche si votre groupe y apparaît en utilisant l'outil de recherche http://www.ffq.qc.ca/marche2000/dyn/recherch_e.php?l=f ou en parcourant la liste des groupes participants du Canada. Vous devez savoir que la base de données des groupes participants contient près de 4500 groupes et qu'elle est gérée par la coordination mondiale. Pour retracer votre inscription nous devons absolument connaître le nom de votre groupe et/ou le nom de la personne contact qui a rempli le coupon et/ou l'adresse postale où vous recevez les documents provenant de la coordination mondiale. Si une erreur ou une omission s'est glissée informez la coordination mondiale du changement à apporter en étant aussi claire que possible à marche2000@ffq.qc.ca en distinguant dans l'objet s'il s'agit d'une mise à jour ou d'une nouvelle inscription. Nous n'envoyons pas le bulletin de liaison international à des individu-e-s mais toute personne intéressée peut le consulter sur le site Internet international à .

<http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/bulletin/index.html> Merci de votre collaboration.

Solidairement, *Mercédeez Roberge*, adjointe à la coordination, volet international de la Marche.
Courriel : mroberge@ffq.qc.ca

OUTIL PÉDAGOGIQUE

La CEQ a produit un outil pédagogique des plus utile pour sensibiliser les jeunes d'âge préscolaire, primaire et secondaire à pauvreté et à la violence faite aux femmes. Cet outil est super bien fait, facile à utiliser et à reproduire. Pour se le procurer il faut s'adresser à :
Centre de documentation CEQ Québec
Téléphone : 418-649-8888
Télécopieur : 418-649-8800
Courriel : communications@ceq.qc.ca

GROUPES PARTICIPANTS

Le mouvement des femmes à l'échelle planétaire croît sans cesse si l'on en juge par l'adhésion de plus en plus de groupes au projet de la Marche !
Voici quelques chiffres :

Au Québec : plus de 500
Au Canada : 871 (incluant ceux du Québec)
Dans le monde : près de 4 500 dans 153 pays

Ensemble nous luttons, ensemble nous gagnerons !

EN SOLIDARITÉ..

Le 4 juin : Journée mondiale des enfants victimes d'agressions

Le 5 juin : Journée mondiale de l'environnement

Ce bulletin est produit par :
Fédération des femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : (514) 876-0166, téléc. : 876-0162
Site Internet : www.ffq.qc.ca
Courriel : mobilisation@ffq.qc.ca

-URGENT- P É T I T I O N -URGENT- -URGENT- P É T I T I O N -URGENT-

**Facile pour le gouvernement de sortir le patient de l'hôpital,
Moins facile de financer adéquatement les services de santé mentale !
Appuyons les employé-e-s du Centre de crise IRIS !**

Avec la détresse psychologique élevée atteignant une personne sur quatre au Québec - suicides, dépressions majeures, troubles mentaux sévères, etc. - c'est encore le communautaire qui voit son mandat s'alourdir alors que ses ressources financières stagnent. A quand la reconnaissance véritable promise depuis 10 ans ? Le **Centre d'intervention de crise IRIS** offre des services de première ligne, évaluation, intervention et hébergement de crise, accessibles 365 jours/an, 7/7 jours, 24/24 heures. Son personnel, majoritairement féminin, dûment qualifié mais sous-payé, dénonce l'état de précarité dans lequel il est maintenu depuis 13 ans. Leur convention collective échue depuis août 1998, les employé-e-s demandent une augmentation légitime de leurs salaires de **9% sur 4 ans**. L'employeur répond par une offre de **0,5%** ! C'est inacceptable ! Rappelons que dans le récent budget Landry, des 2,7 milliards alloués à la santé, seuls 8 millions iront à la santé mentale, soit un maigre 0,3% ! **Nous, soussigné-e-s, dénonçons la situation actuelle des employé-e-s du Centre d'intervention de crise IRIS. Nous demandons à Madame Pauline Marois, Ministre de la santé et des services sociaux, de résoudre ce conflit et de financer adéquatement les services de santé mentale dans les plus brefs délais.**

NOM	SIGNATURE	VILLE
1) _____	_____	_____
2) _____	_____	_____
3) _____	_____	_____
4) _____	_____	_____
5) _____	_____	_____
6) _____	_____	_____
7) _____	_____	_____
8) _____	_____	_____
9) _____	_____	_____
10) _____	_____	_____

S'il-vous-plaît, veuillez imprimer cette pétition, la faire circuler parmi vos membres et nous la retourner d'ici **vendredi prochain le 2 juin** par télécopieur au (514) 277-9059 durant les heures de bureau. La pétition sera déposée à l'Assemblée nationale au cours de la semaine prochaine.

Merci de votre appui et de votre précieuse collaboration.
Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre de crise IRIS - CSN